

ONG CAP-Ouest France

Tel : +33 (0)388671374

Email : info@capouest.org

Site Web : <http://www.capouest.org>

Adresse : 5, Rue de Franche Comte
67400 Illkirch-Graffenstaden

Ref. Tribunal : Volume 36 Folio N° 37

SIRET : 538 855 362 00017



PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE

Le Conseil d'Administration
Strasbourg, le 28.01.2012

L'an 2012, le 28 janvier à 16 heures, les membres de l'association, se sont réunis au 5 Rue de Franche Comté, à Illkirch-Graffenstaden sur convocation du Conseil d'Administration en date du 15/01/2012.

L'assemblée Générale est présidée par M. Denis CAILLOT en sa qualité de Représentant de l'ONG CAP-Ouest en France.

Le secrétariat est assuré par Mlle Priscille GLAO

Le président de séance constate que 10 des membres sur 13 sont présents ou représentés ; le nombre total de voix est ainsi de 10 voix

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- 1) Réélection du bureau CAP OUEST France,
- 2) Réorganisation du bureau de l'ONG en Côte d'Ivoire,
- 3) Bilan de l'activité Cap Ouest présenté par le Président,
- 4) Rapport financier présenté par le Trésorier :
 - Arrêté et approbation des comptes,
 - Cotisations,
- 5) Projets en cours :
 - La garderie d'enfants de Guitrozon (Centre d'Accueil pour enfants orphelins et vulnérables),
 - Mise en place d'un centre de formation professionnelle qualifiant dans les départements de Bangolo et Kouibly en Côte d'Ivoire,
 - Mise en place d'un magasin de grande distribution à l'Ouest dans le département de Bangolo ou Duékoué,
- 6) Présentation de la refonte du site web de l'ONG par le responsable SI France,
- 7) Divers

Les débats sont ensuite ouverts par le président,

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président n'ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

1^{ère} Résolution

L'assemblée générale approuve la réélection du bureau Cap Ouest France comme suit :

Sont déclarés régulièrement élus :

Président : TAH Glao Aquilas avec 10 voix sur 10

Vice Président : GLAO Olivier avec 10 voix sur 10

Trésorier : GLAO Sylvie épouse BIA avec 10 voix 10

Trésorier adjoint : DEMINE Cynthia 10 voix sur 10

Conseiller : TIA BIA Victorien avec 10 voix sur 10

Secrétaire : GLAO Priscille avec 10 voix sur 10

Secrétaire adjoint : GLAO Fidèle avec 10 voix 10

Membres du Conseil d'Administration ONG CAP-Ouest Internationale

Fonction	Nom et Prénom (Nom de jeune fille)	Nationalité
PCA France - PCA Côte d'Ivoire - Vice-président Allemagne	TAH Glao Aquilas	Ivoirio-Franco- Allemande
PCA Allemagne - Vice-président France	GLAO Olivier	Ivoirio-Allemande
Représentant France - Commissaire aux comptes	CAILLOT Denis	Française
CAP-Ouest Business Allemagne	SCHOLZ Robert	Allemande
CAP-Ouest Business Côte d'Ivoire	N'GBESSO Félix	Ivoirienne
Superviseur Côte d'Ivoire	Pasteur SOUA Paul	Ivoirienne
Secrétaire Générale	GLAO Priscille	Ivoirio-Française
Secrétaire Adjoint	GLAO Fidèle	Ivoirio-Française
Coordination Générale	TAH Yvette	Ivoirio-Française
Chargé du Système d'Information	KOBYLKA Alain	Française
Trésorier Générale	GLAO épouse Bia Sylvie	Ivoirio-Allemande
Trésorier Adjoint	DEMINE Cynthia	Ivoirio-Française
Conseiller	TIA Bia Victorien	Ivoirienne
Conseiller	KERSALE Geoffrey	Française
Conseiller	PENOCHET Philippe	Française

2^{ème} Résolution

Vu le manque de motivation et manque d'engagement réel des membres du bureau actuel de l'ONG CAP-Ouest en Côte d'Ivoire, à accompagner les objectifs que celle-ci s'est fixée,

Vu qu'il est très pénible et épuisant de travailler convenablement avec les 3/4 des membres du bureau actuel qui n'apportent aucune valeur ajoutée à l'initiative CAP-Ouest, mais sont plutôt devenu d'autres charges pour l'ONG CAP-Ouest,

Le président annonce la dissolution totale du bureau actuel de l'ONG en Côte d'Ivoire et met fin à tous les mandats de représentation, de celle-ci en Côte d'Ivoire. Il propose la mise en place d'un nouveau bureau en Côte d'Ivoire sur la base de critères plus sélectifs (engagement réel des membres du bureau à accompagner l'initiative CAP-Ouest, cotisation strict, autonomie financière face à certaines tâches à effectuer, etc.). Le nouveau bureau sera mis sur place dans le courant du mois de Mars 2012 après plusieurs consultations et avec de nouvelles personnes.

Cependant, afin de garantir le bon déroulement des projets en cours, le Pasteur SOUA Paul a été proposé comme seul interlocuteur en Côte d'Ivoire du Conseil d'Administration.

⇒ Cette résolution est adoptée à la majorité absolue de 10 voix sur 10

3^{ème} Résolution

Le président présente les différentes activités de l'ONG durant l'année écoulée :

- Janvier 2011, « Opération SOS Duékoué » aide en urgence aux populations en détresse à Duékoué à hauteur d'une valeur d'environ 6000000 FCFA (9120 EUR), collectée auprès des membres et sympathisants de l'ONG CAP-Ouest en Europe, en Côte d'Ivoire et envoi de dons vestimentaires,
- Achat et mise à disposition de l'ONG à Duékoué, deux camions (benne et fourgon) de 8 tonnes, par un membre,
- Mai 2011, finalisation d'achat d'un local à Bangolo, rénovation et équipement, pour un coût de revient d'environ 15000000 FCFA (22867 EUR), par un membre. Le local est mis à la disposition des activités de l'ONG CAP-Ouest à Bangolo,

- Novembre 2011 finalisation d'achat d'un local à Duékoué, rénovation et équipement, pour un coût de revient d'environ 18000000 FCFA (27440 EUR) par un membre. Le local est mis à la disposition des activités de l'ONG CAP-Ouest à Duékoué.
 - Achat de 2 minibus de 22-30 places, mis à la disposition des activités de l'ONG à Duékoué, par un membre,
 - Financement de divers micro-projets à hauteur de 3X 500000 FCFA (760 EUR) à Duékoué, par un membre,
 - Novembre 2011 signature d'un contrat de partenariat avec l'ONG DOULOS du domaine humanitaire,
- ⇒ Après le rapport du Président, l'assemblée générale approuve les actions tels qu'elles ont été présentées.

4^{ème} Résolution

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2011, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Dès lors, quitus de sa gestion est donnée au trésorier pour l'exercice écoulé.

Après débat, l'assemblée générale décide de fixer le montant des nouvelles cotisations dues au titre de l'exercice 2012 comme suit :
150 Euros par personnes payables jusqu'au 30 juin 2012.

⇒ Cette résolution est adoptée à la majorité absolue de 10 voix sur 10

5^{ème} Résolution

Présentation des projets en cours :

- 1 Construction démarrée le 15.01.2012 d'un Centre d'Accueil pour enfants orphelins et vulnérables, budgétisé à 10000 EUR et équipements à 10000 EUR, à Guitrozon – Duékoué
 - l'ONG a Reçu des chefs de terre 1 terrain de 1ha pour le projet
 - L'ONG a reçu de la Famille CAILLOT en France un don de 5000 EUR
 - l'ONG a fait une demande de subvention de 15000 EUR auprès du Conseil Régional d'Alsace

Cette proposition est retenue par l'assemblée générale

- 2 Construction d'un centre de formation professionnelle qualifiant à Bangolo et à Kouibly

Cette proposition est mise à l'étude

3 Mise en place d'un magasin de grande distribution à l'Ouest (Bangolo ou Duékoué)

Cette résolution est mise à l'étude

4 Formation de 6 Jeunes du département de Duékoué pour l'élevage d'agoutis à Toumodi- Coût de la formation budgétisé à 1500 Euros

Cette proposition est retenue par l'assemblée générale.

⇒ Sur les quatre propositions de projets deux sont adoptés à la majorité absolue et deux sont reportés à l'étude.

6^{ème} Résolution

Présentation de la refonte du Site Web de l'ONG, par Alain KOBYLKA le Responsable SI France. Il annonce que le site sera opérationnel fin février 2012 et comprendra les fonctionnalités suivantes :

- Possibilité de payer toute aide financière directement sur le compte de l'ONG en ligne (Internet) par carte Bancaire ou Paypal,
- Référencement pour une période de 24 mois chez tous les gros annonceurs mondiaux pour faire connaître rapidement l'ONG dans le monde entier et recevoir des aides,
- Possibilité de financer directement un projet spécifique en cours et suivre son évolution en ligne (via Internet)
- Publication en ligne directe de tous les événements en cours par les chargés de la communication
- Possibilité de lancer des campagnes publicitaires depuis le Web, dans les boîtes mails et sur téléphones mobiles
- Etc.

Questions diverses

1 Réorganisation de du bureau Cap Ouest en Allemagne et proposition de M. Robert SCHOLZ comme Représentant de l'ONG CAP-Ouest en Allemagne.

2 Mise en place d'un service de communication optimal France - Allemagne Côte d'Ivoire

Séparation d'activités :

a) l'ONG CAP-Ouest France aura désormais des activités que dans le domaine social et humanitaire et travaillera étroitement avec l'ONG-CAP-Ouest Côte d'Ivoire.

b) L'ONG CAP-Ouest en Allemagne va s'orienter sur la génération d'affaires en partenariat avec des investisseurs Allemandes dans tous les domaines d'activités en Côte d'Ivoire et va épauler avec ses bénéficiaires les activités de l'ONG CAP-Ouest France/Côte d'Ivoire. Pour ce faire, une société CAP-Ouest Business (Conseils, Affaires) est en cours de mise en place à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

- 3 Sur le plan politique, tous les membres du Conseil d'Administration sont unanimes sur la nécessité d'avoir des élus locaux au sein de l'ONG, car sans des élus, aucune négociation n'est possible auprès des Institutions Européennes pour le financement de gros projets d'infrastructure pour un développement durable à l'Ouest. Deux candidats, membres de l'ONG, Aquilas GLAO TAH (Bangolo) et Olivier GLAO (Duékoué) ont participé avec courage et honneur aux dernières élections législatives en Côte d'Ivoire. Bien que battus, leur défaite a été un succès pour l'ONG qui comprend mieux tous les blocages de développement dans cette région naturellement riche, mais dont les populations Wê sont en majorité pauvres.

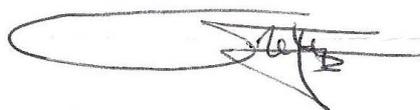
Le PCA a réitéré à l'assemblée que l'ONG CAP-Ouest est au service du développement durable, afin de rendre Gloire à DIEU au travers de toutes ses actions.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20H30 ;

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire.

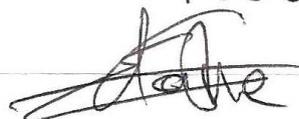
Signatures

TAH G. Aquilas



Le Président

Paisillo GLO



Le Secrétaire